



Centre d'Enseignement  
Supérieur pour Adultes

**Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes**

Rue de Courcelles, 10 à 6044 ROUX

Tél : 071/45.11.08

Fax : 071/45.53.63

mail : [cesa@cesa.be](mailto:cesa@cesa.be)

Matricule : 5.355.007

## Être étudiant/enseignant dans LA SPECIALISATION EN PSYCHOPATHOLOGIE

### 1. Les finalités de la section

Destinée au personnel en fonction ou en formation des secteurs psycho-médico-social et scolaire, cette section vise à permettre à l'étudiant, par l'approfondissement de référents théoriques, l'acquisition d'outils méthodologiques et techniques spécifiques notamment au secteur de la santé mentale afin :

- ■ de mieux appréhender les référents théoriques des services et institutions dans lesquels il est inséré professionnellement ;
- ■ d'accueillir et d'analyser en équipe les demandes et besoins des bénéficiaires de son service ou institution ;
- ■ de participer avec l'équipe de travail au suivi et à l'accompagnement thérapeutiques des bénéficiaires.
- 
- 

#### La formation vise à développer les capacités à

- décrire et analyser la mise en œuvre d'un processus ou d'une étape particulière d'accompagnement psycho-socio-thérapeutique ;
- poser une réflexion critique sur ses ou les pratiques professionnelles en vigueur dans le secteur psycho-médico-social ou scolaire concerné ;
- développer une réflexion éthique sur sa fonction et/ou son rôle et/ou les outils utilisés et/ou les politiques en vigueur dans le secteur psycho-médico-social ou scolaire concerné ;
- proposer des hypothèses d'amélioration de sa pratique et des pratiques professionnelles en vigueur dans le secteur psycho-médico-social ou scolaire concerné.
- 
- 

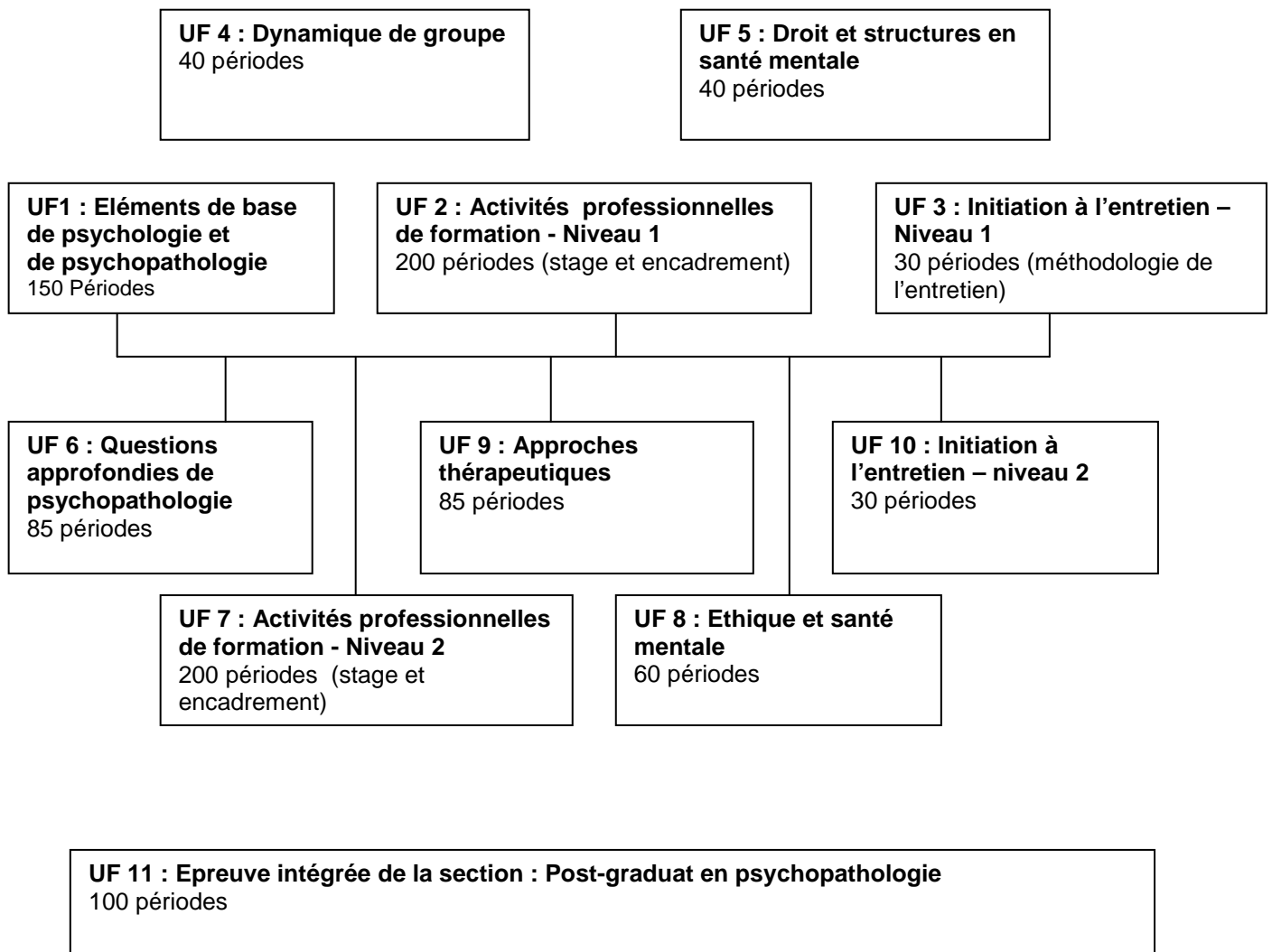
#### Mettre en œuvre toutes ces capacités fera appel à des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui seront développés tout au long de la formation comme :

- maîtriser des éléments théoriques fondant le champ conceptuel de la psychopathologie et des thérapeutiques mises en œuvre ;
- maîtriser des éléments théoriques fondant la méthodologie de la réflexion éthique et déontologique dans les structures de santé mentale ;
- maîtriser des éléments de base de diverses approches thérapeutiques et leurs référents théoriques ;
- maîtriser des éléments de prise en charge des patients ou bénéficiaires du point de vue juridique et institutionnel ;
- appréhender les bases de la dynamique des groupes restreints et de l'analyse institutionnelle ;
- poser une réflexion critique afin de pouvoir participer de façon critique au

- processus thérapeutique développé par l'institution ;
- développer les attitudes et aptitudes de base favorisant une relation d'aide de qualité en tenant compte du contexte de la relation (bénéficiaire, contexte organisationnel, institutionnel et thérapeutique, ...) ;
- confronté à des personnes qui souffrent de difficultés d'ordre psychopathologique, acquérir et mettre en pratique des capacités d'observation, d'analyse et de suivi des bénéficiaires de son action, qui mettent les personnes au centre de son action ;
- confronté, dans sa propre pratique, à des personnes qui souffrent de difficultés d'ordre psychopathologique, acquérir et mettre en pratique des outils d'analyse et de positionnement de sa pratique professionnelle ;

## 2. Le programme de la formation

### Modalités de capitalisation



PREMIERE ANNEE	<b>UF 1 : Eléments de base de psychologie et de psychopathologie : 150 périodes</b>	
	Psychologie générale et génétique	
	Structures de la personnalité	
	Psychopathologie infanto-juvénile	
	Psychopathologie adulte	
	Symptôme et lien social	
	<b>UF 2 : Activités professionnelles de formation – niveau 1 : 200 périodes</b>	
	Stage et encadrement	
	<b>UF 3 : Initiation à l’entretien – niveau 1 : 30 périodes</b>	
	Méthodologie de l’entretien	
	<b>UF 4 : Dynamique de groupes : 40 périodes</b>	
Dynamique de groupe		
<b>UF 5 : Droit et structures en santé mentale : 60 périodes</b>		
Éléments de droit		
Structures en santé mentale		
DEUXIEME ANNEE	<b>UF 6 Questions approfondies en psychopathologie : 85 périodes</b>	
	Psychopathologie adulte	
	Ethnopsychiatrie	
	Symptôme et lien social	
	<b>UF 7 : activités professionnelles de formation – niveau 2 : 200 périodes</b>	
	Stage et encadrement	
	<b>UF 8 : Ethique et santé mentale : 60 périodes</b>	
	Ethique et déontologie	
	Maladie mentale et handicap mental	
	<b>UF 9 : Approches thérapeutiques : 85 périodes</b>	
	Approches thérapeutiques	
	Approches psycho-corporelle	
	Neurobiologie	
	Éléments de pharmacologie	
	<b>UF 10 : Initiation à l’entretien – niveau 2 : 30 périodes</b>	
Méthodologie de l’entretien		
<b>UF 11 : Epreuve intégrée : 100 périodes</b>		
Préparation et présentation de l’épreuve intégrée		

### **3. Les différentes unités de formation**

La Spécialisation en psychopathologie s'organise en Unités de formation (UF).

Vous serez évalués pour chacune d'entre elles selon les critères suivants :

- atteindre les capacités terminales contenues dans les dossiers pédagogiques (peuvent être obtenus sur demande et sont disponibles à la bibliothèque) ;
- avoir au moins 60 % des points à l'Epreuve intégrée ;
- avoir au moins 60 % au total des unités de formation déterminantes (UF 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et Epreuve intégrée. Celle-ci compte pour 1/3 des points) ;
- les cours pratiques ne donnent pas droit à une 2<sup>e</sup> session sauf exception décidée par le Conseil des études ;
- aucune dispense n'est accordée pour des parties d'unité de formation.

NB : nous attendons de nos étudiants une démarche d'adultes. Les fraudes ou tentatives de fraude font partie des comportements inattendus et inadéquats. Elles seront donc sanctionnées par les enseignants et le conseil des études y compris via l'exclusion éventuelle de l'étudiant.

#### **UF1 Eléments de base de psychologie et de psychopathologie**

Interrogations, examens et travaux à réaliser pour chaque cours. Les enseignants vous remettront en début de cours les modalités pratiques des différentes évaluations (travaux à rendre, examens, matières, délais, ...).

##### **Capacités terminales :**

- situer les grands courants de pensée les uns par rapport aux autres ;
- présenter un auteur et de le situer dans un courant de pensée ;
- à partir de cas cliniques rencontrés lors des activités professionnelles de formation ou dans sa pratique professionnelle, poser une réflexion critique par rapport à cet auteur et au courant de pensée auquel il appartient.

#### **UF2 Activités professionnelles de formation – Niveau 1**

Réaliser par écrit la synthèse d'une situation professionnelle présentée lors du cours d'encadrement reprenant :

- une description du contexte institutionnel ;
- une description du contexte personnel du (des) bénéficiaire(s) ;
- l'analyse de la situation ;
- les hypothèses posées ainsi que leur étayage notamment en référence aux postulats théoriques du projet institutionnel ;
- une évaluation critique du travail réalisé avec le(s) bénéficiaire(s).

### **UF3 Initiation à l'entretien – Niveau 1**

Travaux, jeux de rôles, ... à réaliser en suivant le déroulement du cours. L'enseignant vous remettra en début de cours les modalités pratiques de l'évaluation.

#### **Capacités terminales :**

Au travers notamment de mises en situation et d'analyse de situations professionnelles,

- cerner la notion d'entretien ;
- distinguer les différents types d'entretien, leurs variables (attitudes, enjeux, sources d'obstacle) ;
- distinguer entretien et relation d'aide ;
- expérimenter et de poser une réflexion critique sur les différents types d'écoute ;
- expérimenter et de poser une réflexion critique sur l'acte d'observer (contenu, objet de l'observation, ...) ;
- expérimenter et de poser une réflexion critique sur la prise de parole (contenu, reformulation, silences, ...) ;
- développer des attitudes « facilitantes » et « adivantes » dans la relation d'aide.

### **UF4 Dynamique de groupe**

Travaux, jeux de rôles, ... à réaliser en suivant le déroulement du cours. L'enseignant vous remettra en début de cours les modalités pratiques de l'évaluation.

#### **Capacités terminales :**

Au travers de mises en situation et d'analyses de situations professionnelles,

- définir et décrire des notions de base de la dynamique des groupes restreints (théories, phénomènes, méthode d'analyse des groupes restreints, ...) ;
- observer et analyser de manière objective et critique le fonctionnement d'un groupe dans lequel il est impliqué ;
- analyser son propre fonctionnement en groupe et de le remettre en question ;
- analyser sa place en tant qu'acteur dans la dynamique d'un groupe ;
- poser une réflexion sur sa position d'acteur dans un contexte organisationnel et institutionnel.

### **UF5 Droit et structures en santé mentale**

Un travail commun aux deux cours.

#### **Capacités terminales :**

- évaluer la pertinence organisationnelle et institutionnelle d'une prise en charge en utilisant les concepts et outils théoriques abordés au cours des activités d'enseignement
- cerner les éléments juridiques essentiels d'une situation clinique.

## **UF6 Questions approfondies de psychopathologie**

Un travail écrit commun aux trois cours à partir d'une situation clinique analysée par le biais des contenus abordés pendant les cours. Ce travail sera remis en 3 exemplaires (un par chargé de cours) pour la fin janvier.

### **Capacités terminales :**

A partir d'une étude de cas clinique et dans le respect des règles déontologiques,

- dégager des éléments d'interprétation relatifs à l'évolution du bénéficiaire tant du point de vue personnel que relationnel en se fondant sur ses données personnelles et les interventions de l'équipe thérapeutique ;
- poser une réflexion critique par rapport à l'analyse réalisée.

## **UF7 : Activités professionnelles de formation - Niveau 2**

Un travail écrit reprenant les items cités ci-dessous.

### **Capacités terminales :**

Réaliser par écrit la synthèse d'une situation professionnelle vécue comprenant :

- la description du contexte organisationnel et institutionnel et de leur influence sur la gestion de la situation ;
- la description de son action ;
- l'analyse critique de sa position d'intervenant ;
- l'élaboration d'hypothèses de compréhension et d'action ;
- l'étayage de celles-ci en référence à un postulat théorique autre que celui de l'institution où l'étudiant travaille (comme employé ou stagiaire).

## **UF8 : Ethique et santé mentale**

Deux évaluations distinctes seront réalisées.

**Ethique et déontologie** : travail sur une problématique éthique ou déontologique abordée pendant les cours. Les étudiants pourront y aborder les situations utilisées pour le travail de fin d'étude.

**Maladie mentale et handicap mental** : examen lors des deux dernières heures de cours sur base d'une situation concrète.

### **Capacités terminales :**

- analyser du point de vue clinique, déontologique et éthique une situation de prise en charge relevant du secteur de la santé mentale apportée par lui ou le(s) chargé(s) de cours ;
- de mettre en évidence, notamment en terme de valeurs, les enjeux des différents acteurs de la situation analysée.

## **UF9 : Approches thérapeutiques**

Les cours seront évalués de façon distincte :

Approches thérapeutiques : une présentation par sous-groupe de différentes approches thérapeutiques

Approches psycho-corporelles : un travail écrit à partir d'une situation clinique analysée par le biais des contenus théoriques et pratiques, abordés pendant les cours.

Neurobiologie : un examen lors des deux dernières heures de cours. L'enseignant vous remettra en début de cours les modalités pratiques de cette évaluation.

Éléments de pharmacologie : un examen à la fin du cours à partir d'une situation clinique

### **Capacités terminales :**

- présenter un courant ou une théorie thérapeutique et d'y préciser la place de l'intervenant ;
- articuler les concepts et outils théoriques abordés à des situations cliniques ;
- poser une réflexion critique sur les concepts et outils théoriques abordés.

## **UF10 : Initiation à l'entretien – Niveau 2**

Travail à réaliser par groupe.

### **Capacités terminales :**

Notamment au départ de situations professionnelles ou de jeux de rôle,

- décrire et mettre en pratique de façon approfondie les paramètres des techniques d'entretien et des attitudes d'écoute ;
- contextualiser son intervention et d'en mesurer l'influence sur la nature de l'entretien ;
- décrire ses propres attitudes en entretien en repérant ses limites et ses possibilités ;
- observer et analyser les variables de l'entretien et des attitudes d'écoute ;
- appréhender une situation de communication interpersonnelle à travers divers modèles théoriques.

## **UF 11 : Epreuve intégrée**

soit réaliser une étude de cas portant sur la mise en place, le suivi et l'évaluation d'un processus d'accompagnement.

L'étude de cas devra comporter :

- une description du contexte (personnel, familial, organisationnel du bénéficiaire), des entretiens effectués et des stratégies mises en place ;
- une analyse du processus thérapeutique à partir des outils techniques et méthodologiques vus au cours de ses études ;

- une réflexion critique sur les pratiques professionnelles en vigueur ;
- des hypothèses ou pistes d'action susceptibles d'améliorer les processus mis en place ;

soit, à partir de situations professionnelles concrètes ayant posé problème, réaliser un travail relatif à une problématique particulière (par exemple processus thérapeutique particulier, écoute, partenariat, politiques en vigueur, ...).

Le travail devra comporter :

- une question de départ ;
- une approche théorique et méthodologique de la question ;
- une analyse de pratiques développées en rapport avec la question posée ;
- des pistes de solution ou de travail relatives à la question de départ.

Capacités terminales :

Au travers d'un travail écrit et de sa présentation orale :

- décrire et d'analyser la mise en œuvre d'un processus ou d'une étape particulière d'accompagnement psycho-socio-thérapeutique ;
- poser une réflexion critique sur ses ou les pratiques professionnelles en vigueur dans le secteur psycho-médico-social ou scolaire concerné ;
- développer une réflexion éthique sur sa fonction et/ou son rôle et/ou les outils utilisés et/ou les politiques en vigueur dans le secteur psycho-médico-social ou scolaire concerné ;
- proposer des hypothèses d'amélioration de sa pratique et des pratiques professionnelles en vigueur dans le secteur psycho-médico-social ou scolaire concerné.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la rigueur de ses observations, analyses et raisonnements ;
- la qualité rédactionnelle de son travail ;
- l'originalité de sa thématique et de sa présentation écrite et orale ;
- le degré d'intégration des référents théoriques et méthodologiques abordés au cours de ses études.

Un document reprenant le programme de l'étudiant, la forme et le contenu attendus, les critères et les modalités d'évaluation vous sera remis dès le début de l'unité de formation.

**Remarques importantes relatives à l'épreuve intégrée :**

Tout étudiant doit s'inscrire au moins un mois avant la date prévue pour la présentation de l'épreuve intégrée. Au cas où il ne présente pas la première session, il doit en avertir par écrit la direction de l'établissement et expliquer les raisons de son désistement. Il revient à la direction d'apprécier la motivation. L'étudiant est alors ajourné en seconde session. S'il ne présente pas sa 2<sup>ème</sup> session, l'étudiant est mis en abandon.

En cas d'échec en 1<sup>ère</sup> session, l'étudiant est ajourné et renvoyé en 2<sup>ème</sup> session.

En cas d'échec en 2<sup>ème</sup> session ou d'abandon, l'étudiant doit se réinscrire à l'unité de formation « Epreuve intégrée ».

Chaque étudiant a le droit de présenter l'épreuve intégrée à 4 reprises au cours de 4 sessions avec un délai maximum de 3 ans.

### **A LIRE AUSSI :**

**- Le CESA**

**- Etre étudiant au CESA**

**OU**

**- Etre enseignant au CESA**